

Roissy en France, 08 mars 2022

Note aux rédactions
Communiqué de Presse

« Féminisons les métiers de l'aéronautique et du spatial » : 12 entreprises et institutions du secteur s'engagent pour la féminisation des métiers du secteur de l'aéronautique et du spatial

Lors d'un événement organisé le mardi 8 mars au siège social d'Air France par Aireemploi à l'occasion de la Journée Internationale des droits des femmes, onze entreprises et institutions du secteur ont signé leur adhésion à la charte « Féminisons les métiers de l'aéronautique et du spatial ».

Quelques mois seulement après que l'AFMAé (CFA des métiers de l'aérien) devienne le premier signataire de la charte, c'est au tour de la FNAM (Fédération Nationale de l'Aérien et de ses Métiers), du GIFAS (Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales), d'Air France, de l'Armée de l'Air et de l'Espace, de la Marine nationale, du Groupe ADP, d'Airbus, de Dassault Aviation, de Transavia, de la CRMA et de l'ENAC (École Nationale de l'Aviation Civile) d'affirmer leur implication et leur engagement pour la diversité et la féminisation des métiers.

À propos du label « Féminisons les métiers de l'aéronautique »

Il s'agit d'une démarche, initiée par Aireemploi dès 2009, visant à la féminisation des métiers.

C'est également un label associant désormais les fédérations professionnelles, de grandes entreprises et centres de formations ainsi que la Marine nationale et l'Armée de l'Air et de l'Espace.

Ces partenaires s'engagent, en parallèle de leur politique interne active favorisant la mixité professionnelle, à contribuer à un observatoire de l'égalité Hommes / Femmes dans le secteur de l'aéronautique, à partager les bonnes pratiques et à participer à des actions communes portant le label Féminisons (création de supports de communication, témoignages vidéo de professionnelles, interventions dans les collèges et lycées, tables rondes, visites d'entreprises, concours...).

Pour plus d'informations, contactez :
Aireemploi Espace Orientation
Département de la communication
Laura Lambois
Tel : +33(0)1 48 16 71 68
E-mail : communication@aireemploi.org



L'adhésion à la charte « Féminisons les métiers de l'aéronautique et du spatial » d'un très grand nombre d'acteurs du secteur est un message très fort comme l'explique **Nicolas Gros**, directeur d'Aireemploi :

« Nous sommes heureux de constater que la majorité des acteurs du secteur de l'aérien, de l'aéroportuaire, de l'aéronautique et du spatial ont décidé de conjuguer leurs efforts en faveur de la diversité et de la mixité professionnelle. Leur engagement et leur aide sont très importants pour nous afin de faire découvrir aux jeunes étudiantes en cours d'orientation que rien n'est impossible et qu'il n'y a aucun frein à exercer des métiers souvent considérés comme masculins. Nous allons ainsi susciter des vocations dans un secteur de passion et d'excellence et l'aider ainsi à relever les défis de l'aviation décarbonée. Il est important de rappeler que ce ne seront pas moins de 15 000 emplois qui seront ouverts cette année dans le domaine de l'industrie et de la construction aéronautique et dans le transport aérien. Cette signature est l'occasion d'unir nos efforts et de faire évoluer les mentalités ».

C'est au siège d'Air France, à Roissy en France que s'est déroulé cet événement, qui sera reconduit l'année prochaine et hébergé par Airbus.



Signature de la charte



Pour plus d'informations, contactez :
Aireemploi Espace Orientation
Département de la communication
Laura Lambois
Tel : +33(0)1 48 16 71 68
E-mail : communication@aireemploi.org



Retrouvez la charte « Féminisons les métiers de l'aéronautique et du spatial » : [cliquez-ici](#)

À propos d'Aireemploi

Aireemploi est l'acteur de référence pour la promotion des métiers et des formations des secteurs de l'industrie aéronautique et spatiale et du transport aérien. Il a été créé par Air France, le GIFAS (Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales) et la FNAM (Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers) en 1999.

Parmi ses nombreuses actions (animation site web et réseaux sociaux, création de supports écrits et vidéos, conférences métiers, présence sur les salons professionnels, actions d'orientation...) figure en bonne place la promotion du label « Féminisons les métiers de l'aéronautique et du spatial ».

En savoir plus : www.aireemploi.org

Pour plus d'informations, contactez :
Aireemploi Espace Orientation
Département de la communication
Laura Lambois
Tel : +33(0)1 48 16 71 68
E-mail : communication@aireemploi.org

